

AFFAIRE N° 11.

OBJET : Conduite d'opération pour 35 L.T.S à Bellepierre.

LE SECRETAIRE DONNE LECTURE DU RAPPORT.

Mesdames, Messieurs et chers collègues,

Dans le cadre de l'aménagement de la Z.A.C de Bellepierre, et afin de permettre de reloger des familles nécessiteuses, un groupe de 35 L.T.S est envisagé sur l'arrière du terrain Joseph HOAREAU.

La SEDRE étant chargée de l'aménagement de la Z.A.C de Bellepierre, je vous propose :

- de confier à la SEDRE la mission de conducteur d'opération
- de m'autoriser à intervenir dans les contrats à venir concernant cette opération.
- de m'autoriser à rattacher cette opération à la programmation 1981.

Je mets la question au voix

*

LE MAIRE - Je voudrais préciser à propos de ces LTS, qu'on ne peut pas vouloir résorber des bidonvilles sans construire des logements sociaux. L'essentiel pour nous est de ne pas faire un ensemble comme le Chaudron.

*

ADOPTE A L'UNANIMITE
